



LIGUE NOUVELLE AQUITAINE JUDO JUJITSU ET D.A.



CONFERENCE DES PRESIDENTS

**20 NOVEMBRE 2022
A LORMONT**

Présents :

DUBOS Claude, Président de Ligue, BOUCHET Bastien (17), PHENIEUX Daniel (19), BOUCHAUD René (23), DUCHER MORCILLO Marie-Laure (24), MARTIN Grégory (33), LABARRERE Fabrice (40), DE REDON Thierry (47), MALOTTE Jean-Philippe. (64), BERNARD Jean-Charles (79), TALBOT Jérôme (86), ROUSSET Christèle (87).

Invités présents :

HERRERO Gonzalo Secrétaire Général, AUDREN Gérard Trésorier Général, COUCAUD Nadège Vice-Présidente, FAURIE Aline Vice-Présidente, GALOPIN Sandrine Vice-Présidente, Olivier FAYOLLE RAF, LACOMBE Patrick DTR.

Invités excusés

PARABOSCHI Jean Vice-Président, LAMOUREUX Jean-Noël Coordonnateur Sportif.

Le Président ouvre la séance à 9 h 30 et remercie les présents de leur participation à cette journée, il tient à féliciter les nouveaux promus Fabienne ESPOSITO 6^{ème} dan Hélène GALAN et René BOUCHAUD 7^{ème} dan. Puis il passe la parole au Secrétaire Général. Celui-ci demande de respecter une minute de silence en mémoire de deux enseignants disparus Dominique JUAN 6^{ème} dan et Pierre GALIAY 4^{ème} dan.

Il précise ensuite que la réunion d'aujourd'hui ne concerne que le financement de l'aide à l'encadrement technique, c'est-à-dire des Conseillers Techniques Fédéraux.

Le Secrétaire Général passe ensuite la parole au Responsable Administratif et Financier de la Ligue Olivier FAYOLLE qui présente le projet qu'il a élaboré avec le Coordonnateur Sportif Jean-Noël LAMOUREUX et le DTR Patrick LACOMBE.

Olivier FAYOLLE rappelle que le document projeté qu'il va commenter et détailler avait été auparavant envoyé par mail aux Présidents de Comité.

A l'issue de la présentation, Jean-Philippe MALOTTE Président du Comité 64 indique qu'il a bien étudié le dossier présenté et qu'il est totalement favorable à son application.

Grégory MARTIN Président du Comité 33 approuve également la proposition mais regrette que l'on n'applique pas le taux de pénétration dans les calculs. Patrick LACOMBE et Olivier FAYOLLE lui indiquent

Mail : secretariat@nouvelleaquitaine-ffjudo.com

Le siège
Site de Limoges
Site de Poitiers

153 Rue Izzet Koç 33 310 LORMONT - Tél : 05.56.31.59.61
47 Rue de l'ancienne école normale d'instituteurs 87 000 LIMOGES - Tél : 05.87.41.82.48
8 Rue des frères MORANE 86 000 POITIERS - Tél : 05.16.83.83.10



LIGUE NOUVELLE AQUITAINE JUDO JUJITSU ET D.A.



avoir essayé de l'intégrer, mais qu'en ce qui concerne les calculs exposés, il n'y avait pas de pertinence à l'appliquer.

Thierry DE REDON Président du Comité 47 est très satisfait du mode de calcul.

Bastien BOUCHET Président du Comité 17 est totalement d'accord et félicite les acteurs de cette présentation.

Daniel PHENIEUX Président du Comité 19 remercie pour ce mode de calcul car auparavant il n'avait pas de dotation et maintenant il se trouve avec une nouvelle aide donc tout va dans le bon sens.

Marie-Laure DUCHER MORCILLO Présidente du Comité 24 indique qu'en tant que nouvelle Présidente elle découvre le fonctionnement concernant la rémunération des CTF. Elle trouve que c'est une bonne base de travail car la proposition est très bien étayée.

Jean-Charles BERNARD Président du Comité 79 trouve que c'est un très bon document et cela lui convient parfaitement.

Christèle ROUSSET Présidente du Comité 87 s'étonne que l'on ne présente pas la part de la Ligue dans les calculs, Patrick LACOMBE lui répond qu'elle est indiquée en dernière page d'une façon globale. En outre, elle souhaite savoir pourquoi Damien PIAU CTF du Comité 40 est traité en cas particulier. Le Président de Ligue Claude DUBOS lui rappelle que c'est le seul qui est toujours très au-delà de ses heures de travail.

René BOUCHAUD Président du Comité 23 rappelle que s'il n'a pas de CTF c'est qu'il n'en veut pas tant qu'il n'aura pas un candidat domicilié en Creuse. Mais il constate qu'avec la somme qu'il devrait recevoir il y a une avancée et cela va dans le bon sens donc il est pour.

Fabrice LABARRERE Président du Comité 40 remercie pour le travail accompli, il est satisfait car il conserve le même financement même si cela est dû à un artifice avec la facturation de Damien PIAU. Aussi, il s'inquiète sur la pérennité de ce système car il a besoin de son CTF impérativement à temps plein. Il s'étonne également que le fond de solidarité n'est pas été mentionné dans la présentation.

Le Secrétaire Général lui répond sur les différents points en précisant qu'en ce qui concerne la pérennité, celle-ci est assurée au moins sur les deux années qui restent de l'olympiade en cours. Effectivement le fond de solidarité n'a pas été mentionné, mais c'est uniquement parce qu'il n'est pas concerné par les différents calculs présentés. Aussi, il rappelle que le fond de solidarité créé par la Conférence des Présidents le 12 février 2022 sera abondé par les 10 € d'augmentation de la part régionale de la cotisation fédérale ce qui fait si l'on retient les 511 clubs du document présenté 5 110 €. En outre, mais cela devait être proposé lors du vote, du surplus dégagé par les ristournes fédérales au-delà des 170 000 € retenus pour les calculs présentés aujourd'hui. Par ailleurs, le Président Claude DUBOS rappelle que c'est la Conférence des Présidents qui a la main sur le fond de solidarité. Il indique également que même si la Ligue perd un peu dans cette répartition, le principal c'est que les Comités puissent fonctionner le mieux possible.

Jérôme TALBOT Président du Comité 86 trouve que la présentation lui convient mais regrette qu'à la suite du départ à 50 % de Jean-Luc BOUVIER vers la fédération il est obligé de recruter et cela représenter un coût important pour son Comité.

Après discussion, il est envisagé de réunir la commission emploi de la ligue.

Mail : secretariat@nouvelleaquitaine-ffjudo.com

Le siège
Site de Limoges
Site de Poitiers

153 Rue Izzet Koç 33 310 LORMONT - Tél : 05.56.31.59.61
47 Rue de l'ancienne école normale d'instituteurs 87 000 LIMOGES - Tél : 05.87.41.82.48
8 Rue des frères MORANE 86 000 POITIERS - Tél : 05.16.83.83.10



LIGUE NOUVELLE AQUITAINE JUDO JUJITSU ET D.A.



Il est décidé de procéder au vote sur la proposition présentée ce jour par la Ligue aux Comités.

Application de la proposition Aide à l'Emploi Technique présentée avec les modalités suivantes :

Tout dépassement des 170 000 € des ristournes, est intégralement versé au fond de solidarité,

Application des pourcentages en cas de baisse des ristournes en deçà des 170 000 € et 127 000 €,

Plancher des ristournes à 145 598 € arrondi à 145 600 €,

Suppression du mot arbitre dans la présentation du calcul des 26 jours travaillés pour la ligue par le CTF du Comité des Landes,

Réunion annuelle de révision par la Conférence des Présidents.

Contre : 0 voix

Abstention : 0 voix

Pour : 12 voix

La nouvelle procédure est donc adoptée à l'unanimité et sera applicable à compter du 1^{er} janvier 2023 selon les modalités suivantes :

Les deux premiers versements se feront sur la base de 2022, la régularisation eu égard le nombre de licences se fera sur le dernier versement (idem processus fédéral).

Informations :

Nous avons reçu quatre propositions pour le prochain SNR des 16 et 17 septembre 2023. Vous avez jusqu'au 30 novembre 2022 pour nous faire parvenir d'autres propositions.

Bastien BOUCHET informe l'assemblée qu'à la suite de reproches faits sur l'organisation du centre de Boyardville, celui-ci refuse de donner suite aux demandes du Comité 17 pour l'accueil de ses stages. Le Président de Ligue enverra un courrier de remerciement au centre.

Séminaire commun du Conseil d'Administration et de l'ETR. Il se déroulera à Soustons (40) l'hébergement se fera au camping l'Airial et les réunions à la base de l'Isle verte. Il devrait débiter par une réunion plénière et la participation des conseillers techniques à la réunion du Conseil d'Administration du 16 septembre de 14 h 30 à 17 h 30.

Claude DUBOS

Président

Ligue Nouvelle Aquitaine

Gonzalo HERRERO

Secrétaire Général

Ligue Nouvelle Aquitaine

Mail : secretariat@nouvelleaquitaine-ffjudo.com

Le siège
Site de Limoges
Site de Poitiers

153 Rue Izzet Koç 33 310 LORMONT - Tél : 05.56.31.59.61
47 Rue de l'ancienne école normale d'instituteurs 87 000 LIMOGES - Tél : 05.87.41.82.48
8 Rue des frères MORANE 86 000 POITIERS - Tél : 05.16.83.83.10